



Compte rendu de la CAPL N°3 d'appel en notation du jeudi 03 septembre 2015

La Commission Administrative Paritaire Locale n°3 (catégorie C) d'appel en notation s'est tenue ce vendredi 5 septembre 2014 dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques d'ARRAS, immeuble BRASSART, sous la présidence de Madame Andrée AMMIRATI directrice du pôle Pilotage et Ressources.

A l'ordre du jour 5 dossiers :

- 4 pour motifs de recours sur notation, profil croix et appréciation
- un sur la notation uniquement.

Seuls deux agents ont obtenu une modification de leur valeur professionnelle et une réduction de 1 mois.

Aucune réduction de 2 mois n'était disponible dans la réserve restante.

Aucune modification du profil croix ou des appréciations n'a été acceptée.

Reste en réserve, ce qui est regrettable, 5 R1.

La CGT Finances Publiques dans sa déclaration liminaire regrette que la réforme de la notation décourage bon nombre de nos collègues à faire appel, elle déplore son manque de flexibilité au détriment des agents.

***N'hésitez pas à l'avenir à faire appel à vos représentants ou correspondants locaux pour vous aider dans cette démarche.
Celle-ci est importante:***

-Pour votre carrière

-Pour la reconnaissance de votre travail.

Ce tenait aussi ce jour, les CAPL d'appel en notation des cadres A et B.

Bien que n'ayant pas de représentants élus les 3 dossiers confiés à la CGT ont été présentés par la CFDT (cadre A) et par la CFTC (cadre B).

La CGT Finances Publiques 62 les remercie pour le travail accompli.

Pour la CGT Finances Publiques:

Frédéric SCALBERT

René QUIDE